

## ASSOCIATIF Deux postes d'animateur sportif de plus

■ Au cours du dernier conseil municipal de lundi soir, les élus chambériens ont voté une subvention globale de 241 000 € permettant à 18 clubs sportifs de bénéficier d'un animateur sportif (soit une aide annuelle de 13 400 € apportée à chacune de ces associations sportives pour financer ces postes). Pour cette année 2006, deux nouveaux postes ont été créés au bénéfice de [Allobroges judo](#) et de [Chambéry escalade](#). Ils rejoignent ainsi l'Alerte chambérienne, l'Amicale laïque volley ball, le Cercle d'escrime, Chambéry cyclisme compétition, le Clic VTT, l'EAC ou encore les sections rugby, football et hockey sur glace.